

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Jour de la Terre : L'Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec invite la population à recycler leurs Serpuariens^{MD} accumulés durant la pandémie

Montréal, 19 avril 2021 – Alors que la pandémie de COVID-19 a stimulé l'acquisition de produits électroniques de toutes sortes, l'Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec (ARPE-Québec) et son porte-parole, Martin Carli, souhaitent sensibiliser la population à l'importance de recycler les appareils désuets de façon sécuritaire et responsable pour l'environnement dans le cadre du Jour de la Terre, le 22 avril.

Un sondage mené par l'organisme a permis de découvrir que **le contexte de la pandémie a amené 22 % des Québécois à se procurer de nouveaux appareils électroniques en 2020 pour remplacer de l'équipement qu'ils possédaient déjà**. Parmi ces gens, 77 % ont l'intention de se débarrasser des produits qu'ils ont remplacés et 59 % comptent le faire en les apportant dans un point de dépôt qui les accepte aux fins de recyclage. La pandémie a également eu un effet sur les habitudes de recyclage des produits électroniques alors que 19 % de la population québécoise a préféré éviter de se déplacer ou n'a pas autant recyclé.

Dans le monde d'aujourd'hui, de plus en plus connecté, et devant l'utilisation toujours grandissante des nouvelles technologies, l'urgence d'assurer une saine gestion des produits électroniques désuets se fait sentir. Selon un rapport publié en juin 2020 par l'Organisation des Nations Unies, une quantité record de 53,6 millions de tonnes métriques de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) a été produite à l'échelle mondiale en 2019, soit une augmentation de 21 % en seulement cinq ans.

Pour les Serpuariens^{MD} : c'est au point!

En ce qui concerne les produits électroniques, le Québec peut se réjouir d'avoir réglementé ce secteur et de pouvoir profiter depuis 2012 d'un programme officiel de récupération et de valorisation de vieux appareils électroniques. Mis sur pied et orchestré par l'ARPE-Québec, le programme **Recycler mes électroniques^{MC}** offre à la population une façon simple, efficace et responsable de se départir de ces produits.

« Nous avons tous une grande quantité d'appareils électroniques à la maison qui sont très utiles ou qui contribuent à nous divertir, et c'est tant mieux! Par contre, un jour ou l'autre, ils deviennent inutilisables ou désuets et c'est important d'en disposer de la bonne façon soit de ne pas jeter ces vieux produits à la poubelle ou encore les déposer en bordure de rue ou dans un bac de recyclage », s'est exprimé Martin Carli, vulgarisateur scientifique et porte-parole de l'ARPE-Québec. « En faisant ce petit geste tout simple d'aller porter nos Serpuariens^{MD} dans l'un des quelque 1 000 points de dépôt officiels du Québec accessibles gratuitement, nous protégeons notre environnement en détournant des matériaux des sites d'enfouissement et en contribuant à récupérer les ressources que les appareils électroniques contiennent. Le Jour de la Terre est l'occasion idéale pour le faire! »

Des points de dépôt officiels dans toutes les régions

Grâce au programme **Recycler mes électroniques^{MC}** de l'ARPE-Québec, qui favorise le recyclage responsable et écologique de plus de 150 types de produits (téléviseurs, ordinateurs portables et de bureau, accessoires d'ordinateur, imprimantes, tablettes électroniques, cellulaires, etc.), plus de 140 000 tonnes métriques de produits électroniques désuets ont été détournées des sites d'enfouissement depuis la

création du programme en 2012, ce qui pourrait remplir des semi-remorques dont la file s'étendrait de Gatineau à Québec!

L'ARPE-Québec prend en charge tous les produits électroniques apportés dans l'un de ses points de dépôt officiels à travers la province, dont plusieurs écocentres municipaux, de nombreux détaillants et autres organismes et entreprises. Les appareils sont ensuite acheminés à des entreprises certifiées et approuvées, conformes aux normes de recyclage en vigueur au Canada, qui en assureront le traitement dans le respect de l'environnement, tout en minimisant les risques pour la santé et la sécurité. Une fois les produits en fin de vie utile démantelés, les matériaux qu'ils contiennent, comme les métaux, les plastiques et le verre seront triés, récupérés, transformés et réutilisés afin de fabriquer de nouveaux produits de toutes sortes, préservant ainsi nos ressources naturelles non renouvelables.

Pour trouver un point de dépôt officiel au Québec, consulter la liste complète des produits acceptés et obtenir plus d'information sur le recyclage des produits électroniques : www.recyclerMESelectroniques.ca/qc.

À propos de l'ARPE-Québec

Organisme de gestion reconnu à but non lucratif piloté par l'industrie, l'ARPE-Québec offre aux fabricants, aux distributeurs et aux détaillants de produits électroniques mis en marché au Québec un programme de conformité environnementale approuvé. Elle a la responsabilité de mettre en œuvre et d'exploiter pour ses membres un programme responsable de récupération et de valorisation des produits électroniques. Son programme **Recycler mes électroniques**^{MC} compte près de 1 000 points de dépôt officiels accessibles gratuitement dans la province.

-30-

Source : Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec

Entrevues et renseignements :

Marie-Pier Kenney
Morin Relations Publiques
514 757-8619
mariepier@morinrp.com

Marie-Rose Desautels
Morin Relations Publiques
819 580-9235
marie-rose@morinrp.com